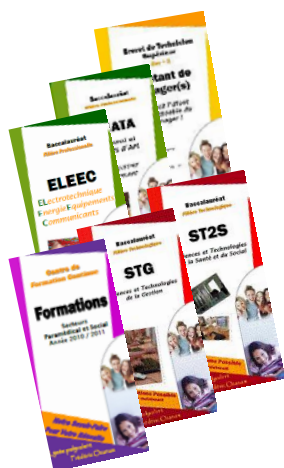


*Le lycée en Images*



*Retrouvez toutes  
les plaquettes de nos sections  
sur [www.ozanam-lycee.fr](http://www.ozanam-lycee.fr)*



*Pour nous contacter*

Lycée Polyvalent  
Lycée des Métiers  
« Services à la Personne »  
Privé Catholique  
Frédéric OZANAM

Site Centre  
41 Rue du Général Féry  
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE

Téléphone : 03 26 64 60 74  
Télécopie : 03 26 64 91 04

Site web : [www.ozanam-lycee.fr](http://www.ozanam-lycee.fr)  
Espace pédagogique : [www.ozanet.fr](http://www.ozanet.fr)

PORTES OUVERTES



**Garçons** **Internat** **Filles**  
Collège St Etienne Lycée Ozanam

**CAP**

*Filière Professionnelle*

**AS**

**AGENT DE SÉCURITÉ**



Lycée polyvalent  
Privé Catholique  
Frédéric Ozanam

# Le CAP Agent de Sécurité

Le CAP se prépare en 2 ans après la classe de 3<sup>ème</sup>

Le titulaire du CAP Agent de Sécurité est chargé de la surveillance et du gardiennage des marchandises et des locaux. Il assure également la protection des personnes.

L'enseignement est organisé en deux groupes de matières :

- **L'enseignement général**  
(français, mathématique, langue vivante...)
- **L'enseignement professionnel**  
(la prévention, l'incendie, les secours,...)

## ACTIVITES

Cet agent est capable de mettre en œuvre tous les moyens pour assurer la sécurité des personnes et des biens.  
Pour cela :

- Il a une connaissance de tous les systèmes d'alarme et de détection,
- Il sait utiliser les matériels de transmission (radio VHF, téléphone, interphone, appareil de vidéosurveillance) et utilise les matériels de lutte contre l'incendie (rampe, divers types d'extincteurs...),

## Vie lycéenne :

- Association Sportive
- Foyer
- Accompagnement Personnalisé
- Journée d'Intégration

Matières
<b>ENSEIGNEMENT GENERAL</b>
Français - Maths Sciences Vie Sociale et Professionnelle
<b>ENSEIGNEMENTS PROFESSIONNELS</b>
Prévention et lutte contre l'incendie Malveillance et surveillance Prévention des accidents Secours aux personnes Télésurveillance Déontologie de la profession Relations humaines et tâches administratives



## STAGE EN MILIEU PROFESSIONNEL

- Les étudiants effectuent un stage en 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> année d'une durée de 6 à 8 semaines par an.
- La préparation de l'AFPS (attestation de formation aux premiers secours) est incluse dans la scolarité. La période de formation en milieu professionnel est de 15 semaines.

## ORIENTATION APRÈS LE CAP

Cet agent peut éventuellement poursuivre vers :

- Le BAC PRO des Métiers de la sécurité
- La Mention Complémentaire sûreté des espaces ouverts au public
- La Mention Complémentaire sécurité civile et d'entreprise
- Le Brevet Professionnel Agent Technique de Prévention et Sécurité,
- Le Brevet Professionnel Agent Technique de Sécurité dans les Transport



- Aumônerie
- Voyages Scolaires
- Encadrement Evènements (Sécurisation des lieux, rondes de surveillance)